L'OFFRE ULTRA ECO GAZ

OFFRE **100% CONNECTÉE**,
SOUSCRIPTION UNIQUEMENT SUR LE WEB,
POUR PROFITER DE **PRIX PLUS BAS** !

SUIVI DE CONSOMMATION DEPUIS L'APPLICATION OHM ET MOI

UN SERVICE CLIENT DISPONIBLE 7J/ 7

SANS ENGAGEMENT, SANS FRAIS DE RÉSILIATION

Prix applicables jusqu'au **30 avril 2024** pour les clients particuliers

Plages de consommation		Plage de base 0-1 000 kWh/an		Plage B0 1 000-6 000 kWh/an		Plage B1/B2i 6 000-300 000 kWh/an	
		HTT	TTC(1)	HTT	TTC(1)	HTT	TTC(1)
Abonnement €/mois		7,26	8,58	7,26	8,58	17,44	21,43
Zones de consommation cts €/kWh	Zone 1	6,85	10,18	6,85	10,18	4,89	7,83
	Zone 2	6,85	10,18	6,85	10,18	5,01	7,98
	Zone 3	6,85	10,18	6,85	10,18	5,16	8,16
	Zone 4	6,85	10,18	6,85	10,18	5,39	8,43
	Zone 5	6,85	10,18	6,85	10,18	5,65	8,74
	Zone 6	6,85	10,18	6,85	10,18	6,01	9,18

Prix applicables à compter du **1er Mai 2024** pour les clients particuliers

Plages de consommation		Plage de base 0-1 000 kWh/an		Plage B0 1 000-6 000 kWh/an		Plage B1/B2i 6 000-300 000 kWh/an	
		HTT	TTC(1)	HTT	TTC(1)	HTT	TTC(1)
Abonnement €/mois		7,26	8,58	7,26	8,58	17,44	21,43
Zones de consommation cts €/kWh	Zone 1	6,85	10,18	6,85	10,18	4,89	7,83
	Zone 2	6,85	10,18	6,85	10,18	5,01	7,98
	Zone 3	6,85	10,18	6,85	10,18	5,16	8,16
	Zone 4	6,85	10,18	6,85	10,18	5,39	8,43
	Zone 5	6,85	10,18	6,85	10,18	5,65	8,74
	Zone 6	6,85	10,18	6,85	10,18	6,01	9,18

Option plantation d'arbres disponible. Base : 1€ TTC par mois ; B0 : 2€ TTC par mois ; B1/B2i : 4€ TTC par mois

(1) Les prix TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement et 20 % sur les prix du kWh), la Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (Depuis le 1er janvier 2024 : 1,637 €/kWh), et la contribution tarifaire d'acheminement.

Vous voulez en savoir plus ? Rendez-vous sur www.ohm-energie.com ou appelez-nous.
service-client@ohm-energie.com
09 70 70 21 25 (prix d'un appel local, hors coût opérateur)

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE L'OFFRE
Valable pour les clients Particuliers.
Application d'une évolution règlementaire dès son entrée en vigueur.

Le prix de l'offre est sujet aux évolutions de prix du marché. Ainsi, les prix peuvent varier à la hausse comme à la baisse au maximum une (1) fois par mois. Le client sera prévenu un (1) mois avant l'application d'un changement de prix décidé par Ohm Énergie. Le client peut à tout instant résilier son contrat.

Offre Ultra Eco Gaz

Fiche descriptive

Offre réservée aux particuliers

Cette fiche doit vous permettre de comparer les offres commerciales des différents fournisseurs. Les éléments repris dans cette fiche ne constituent pas l'intégralité de l'offre. Pour plus d'informations, vous devez vous reporter aux autres documents constituant l'offre du fournisseur Ohm Énergie : les CGV, les CPV et la grille tarifaire.

Caractéristiques de l'offre et options incluses
 	
(article 4 des CGV)
	• **Offre à prix de marché** incluant le service de fourniture de gaz naturel et de gestion de l'accès au réseau
	• **Offre sans engagement** à durée indéterminée
	• Services inclus :
	  ◦ **Espace Client** : espace privé permettant au client de gérer son (ses) contrat(s)
	  ◦ **Ohmy, assistant énergétique personnel** : service permettant au client de suivre ses consommations et de l'aider à réaliser des économies d'énergie

Prix de l'offre (article 9 des CGV)	• Offre de gaz naturel à prix de marché, dont les prix sont librement fixés par Ohm Energie. • Le prix de l'abonnement est indexé au prix repère publié par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) disponible sur le site cre.fr. • Pour accéder aux prix de cette offre, veuillez consulter la grille tarifaire disponible sur le site www.ohm-energie.com. Egalement disponible dans son espace client. • Taux de TVA de 5,5 % sur l'abonnement et 20 % sur la consommation.
Conditions de révision des prix (article 9 des CGV)	• Le prix de la part énergie est fixé librement par Ohm Energie et sont susceptibles d'évoluer à la hausse comme à la baisse. • Le prix de l'abonnement est indexé au prix repère publié par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) disponible sur le site cre.fr. • En cas de modification des prix, le client en sera informé au moins un (1) mois avant cette application. • En cas de modification des taxes ou contributions appliquées au contrat ou en cas d'évolution de leur taux, ces changements seront appliqués dès l'entrée en vigueur de la décision réglementaire.

Durée du contrat (article 8 des CGV)	• Contrat à durée indéterminée à compter de la prise d'effet. • La résiliation est possible à tout moment et sans frais. • La prise d'effet du contrat a lieu à la date demandée par le Client sous réserve d'acceptation du dossier par le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD).
Prestations techniques effectuées par le Gestionnaire de réseau de distribution	• Les prestations sont facturées de manière transparente par Ohm Énergie et reversées au Gestionnaire de réseau de distribution GRDF. La liste des prestations et les tarifs en vigueur sont consultables dans le catalogue des prestations proposées par GRDF disponible sur le site www.grdf.fr
Facturation et modalités de paiement (articles 10 et 11 des CGV)	• Par défaut, facturation annuelle mensualisée avec lissage des paiements sur 12 mensualités fixes et régularisation après la relève du Gestionnaire de réseau de distribution GRDF. Pour les clients équipés d'un compteur Gazpar, possibilité de choisir la facturation mensuelle basée sur la consommation réelle. • Support facture : envoi de la facture récapitulative et de l'échéancier, par défaut sous format électronique, ou par papier à la demande du client • Délai de paiement : 15 jours calendaires après émission de la facture. • Mode de paiement : par défaut par prélèvement bancaire, ou à la demande client par chèque ou carte bancaire sur internet. Le 1er prélèvement est effectué avant la date de début choisie à la souscription, et correspond au paiement du 1er mois de fourniture proratisé par le nombre de jours de fourniture effectifs. La réussite de ce 1er prélèvement conditionne le démarrage de la fourniture en énergie. Les prélèvements des mensualités suivantes sont par défaut effectués le 5 de chaque mois. A titre exceptionnel, en cas de week-end et de jours fériés, Ohm Energie pourra effectuer le prélèvement le jour ouvré suivant immédiatement ou précédent immédiatement la date visée. Le Client peut demander à modifier cette date en contactant le service client par mail ou par téléphone. • Incidence de paiement : pénalité de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux de l'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 10 € TTC. Pénalité supplémentaire de 4,5 € TTC par relance infructueuse. • En cas d'impayé et après un délai supplémentaire de 35 jours, application des procédures de réduction ou suspension de fourniture de gaz prévues par la loi.

Conditions de résiliation à l'initiative du client (article 14.1 des CGV)	• Le client peut résilier par téléphone, par internet ou par courrier. • En cas de changement de fournisseur, le contrat est résilié de plein droit à la date de prise d'effet d'un nouveau contrat. Dans les autres cas, la résiliation prend effet à la date souhaitée par le client et au plus tard 30 jours à compter de la notification de la résiliation au fournisseur. • Le client reste redevable des sommes dues après résiliation. • Aucun frais de résiliation.
Conditions de résiliation à l'initiative du fournisseur (article 14.2 des CGV)	• En cas de manquement du Client à ses obligations, et sans préjudice des autres sanctions prévues au Contrat pour de tels manquements, Ohm énergie mettra en demeure, le Client de régulariser cette situation. À défaut de régularisation dans un délai de 20 jours calendaires, Ohm Énergie pourra résilier de plein droit le Contrat.
Service clients et réclamations	• **Téléphone** : 09 70 70 21 25 (prix d'un appel local, hors coût opérateur) • **Courriel** : service-client@ohm-energie.com • **Courrier** : Service Client Ohm énergie, 40 rue Alexandre Dumas 75011 Paris

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation.